

France-Paris: Construction work for commercial buildings, warehouses and industrial buildings, buildings relating to transport

OJ S 177/2014 16/09/2014

Contract notice – utilities

Works

Directive 2004/17/EC

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: SNCF – CAI Île-de-France

Postal address: 15 rue Traversière

Town: Paris

Postal code: 75580

Country: France

Contact person: Bâtiment

For the attention of: Fabrice Becmann

E-mail: fabrice.becmann@sncf.fr

Telephone: +33 153335435

Internet address(es):

General address of the contracting entity: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>

Address of the buyer profile: <http://www.sncf.com/fournisseurs/achats-sncf>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from: the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Main activity

Railway services

I.3. Contract award on behalf of other contracting entities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity

Gare de Lyon - Réaménagement de la Galerie Diderot phase 1

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Gare de Lyon 75012 Paris

NUTS code FR101 Paris

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La Galerie Diderot de Paris Gare de Lyon, située sous le Hall 1, est actuellement un espace de transit entre la salle d'échanges RATP (métro/RER) et la gare de surface où se situe la zone * grandes lignes *.

Ce marché consiste en une première phase de travaux de réaménagement de la galerie et intègre :

- La démolition d'un escalier béton (avec reprise de plancher)
- Démolition et réagencement de réserves
- La reprise des façades d'entrée de la gare sur 2 niveaux
- La création de 3 locaux commerciaux (245 m*)
- La réfection de 2 coques commerciales existantes (100 m*) et leur extension (49 m*).
- Le bouchement d'un escalier d'accès à la galerie avec fermeture d'un couloir technique
- La réfection de l'éclairage au niveau d'une entrée
- La réfection des dispositifs de ventilation et de sécurité incendie (sprinklage)
- La reprise de sols et faux-plafonds
- Les travaux se dérouleront en site occupé. Ils seront confiés à une entreprise générale.

II.1.6. CPV code(s)

45213000 Construction work for commercial buildings, warehouses and industrial buildings, buildings relating to transport

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

DEPOSE/DEMOLITIONS/CURAGES INTERIEURS:

Démolition de murs et façades 546m*

GROS OeUVRE/MACONNERIE:

Murs maçonnés 155m*

VRD/VOIERIE:

Revêtement de sol en enrobé 67m*

ESPACES VERTS:

Création de jardinière/treillis métalliques plantes grimpantes

TRAVAUX DE METALLERIE / SERRURERIE / VITRERIE:

Façade vitrées métalliques/mur rideau 244m*

TRAVAUX DE PLATRERIE:

Cloison et doublage 630m*

REVETEMENTS:

Sol dalles en pierre 239 m*

TRAVAUX DE CHAUFFAGE VENTILATION RAFRAICHISSEMENT:

Dépose des installations existantes. Distribution d'eau chaude/eau glacée. Adaptation des réseaux aérauliques. Installations de CVC

TRAVAUX DE PLOMBERIE / SANITAIRE:

Dépose des installations existantes. Extension de la distribution d'eau. Mise en place de

système de relevage et raccordement au réseau. Evacuation. Dévoiement de colonnes sèches.

INSTALLATION DE SPRINKLERS:

Dépose des installations existantes. Branchements sur le réseau de sprinklage existant. Réseaux de canalisations munies de têtes de sprinklers.

ELECTRICITE CFO/CFA:

OUVRAGE CFO:

Neutralisation et dépose des équipements. Pose des chemins de câbles. Réalisation des réseaux de terre. Eclairage. Alimentation des équipements CVC. Liaisons CFO des mobiliers.

OUVRAGE CFA:

Neutralisation et dépose des équipements. Pré câblage téléphonie. Cheminements principaux et secondaires. Détecteur incendie. Câblage du contrôle d'accès. Liaisons CFA des mobiliers.

SONORISATION:

Extension du système de sonorisation. Création d'un nouveau réseau de haut-parleurs.

Vérification du bon fonctionnement de l'AES et de l'EAE.

Les quantités indiquées ci-dessus sont données simplement à titre indicatif.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 5 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

La garantie financière de parfait achèvement est couverte par une retenue de garantie de 2%. Elle peut toutefois être remplacée au gré de l'entreprise par une garantie à première demande.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les offres doivent être exprimées en Euros.

Les prix sont fermes.

Paiement net par virement à échéance fixé à 60 jours de l'émission de la facture, émis après acceptation qualitative et quantitative des fournitures, prestations ou travaux et vérifications de la facture.

Financement sur fonds propres SNCF.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Que le groupement soit solidaire ou conjoint, le mandataire est toujours solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) :

- Les pièces justifiant de l'existence légale de l'entreprise, avec le numéro d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (ou équivalent),
- L'imprimé DC1 intitulé "Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants" dûment complété et signé.
- L'imprimé DC2 intitulé "Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement" dûment complété.

Ces documents sont à se procurer :

- par courrier à : Imprimerie Nationale BP 514, 59505 Douai Cedex
- par télécopie au : +33 327082751.
- par Internet à : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>
- Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à respecter et à faire respecter par les opérateurs travaillant pour son compte la déclaration de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les dispositions des huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), notamment lorsque celles-ci ne sont pas intégrées dans les lois et règlements du pays où la production s'effectue. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché.

Les huit conventions fondamentales de l'OIT sont les suivantes:

- la convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (C87, 1948) ;
- la convention sur le droit d'organisation et de négociation collective (C98, 1949) ;
- la convention sur le travail forcé (C29, 1930) ;
- la convention sur l'abolition du travail forcé (C105, 1957) ;
- la convention sur l'égalité de rémunération (C 100, 1951) ;
- la convention concernant la discrimination (emploi et profession, C 111, 1958) ;
- la convention sur l'âge minimum (C 138, 1973) ;
- la convention sur les pires formes de travail des enfants (C 182, 1999).

Voir : <<http://www.ilo.org/declaration/thedeclaration/lang--fr/index.htm>>

Le cas échéant, une certification en matière de responsabilité sociale (norme SA 8000 ou tous les autres justificatifs regardés comme équivalents), attestant du respect de ces dispositions, est fournie par le candidat. Ce dernier précise le périmètre se rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

- Le Candidat précise la part du marché qu'il a l'intention de sous-traiter à des tiers ainsi que les sous-traitants proposés, ce qui ne diminue en rien la responsabilité de l'Opérateur économique principal.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: L'entreprise ou le groupement d'entreprise doit posséder:

- Pour l'entreprise se présentant seule, un chiffre d'affaires annuel global supérieur à 4 000 000 EUR
- Pour le groupement d'entreprises, un chiffre d'affaires annuel global cumulé pour l'ensemble

des membres du groupement supérieur à 4 000 000 EUR

Lorsque les candidats veulent faire valoir les capacités d'autres opérateurs économiques, ils doivent justifier des capacités de ces opérateurs ainsi que du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution du marché.

Les candidats doivent joindre à leur acte de candidature les documents et les renseignements suivants (En cas de candidature groupée, chacune des pièces exigées ci-après doit être transmise par chacun des membres du groupement) :

- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaire relatif aux fournitures, prestations ou travaux faisant l'objet du marché.
- une copie du dernier bilan, ou extraits de bilans, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices, les effectifs moyens annuels de l'entreprise et l'importance du personnel d'encadrement.
- le cas échéant, une description de la consistance du lien financier qui lie la filiale à la maison-mère, la relation d'appartenance à tel groupe.
- le cas échéant, une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions: - la présentation d'une liste de travaux exécutés au cours des 5 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ils ont été effectués dans les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

- une photocopie des certificats de qualifications professionnelles possédés, ou toute preuve de la capacité de l'opérateur économique, apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
 - le cas échéant, la mention des qualifications SNCF (processus de qualification des fournisseurs de la SNCF décrit sur le site internet <http://www.sncf.com> - chaîne fournisseurs et achats - rubrique devenir fournisseur.)
- l'indication des titres d'études et professionnels de l'encadrement technique de l'opérateur économique.
- le cas échéant une certification entreprise en matière d'environnement ; système de management environnemental par une norme internationale (ISO 14001) et/ou un règlement CE (EMAS), et/ou équivalents.
- le candidat précise s'il a engagé des démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement.
- Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique, dont le candidat dispose pour exécuter le marché.

L'entreprise principale ou le groupement devra posséder la qualification Qualibat 2112 "Maçonnerie (technicité confirmée) et béton armé courant" ou qualification équivalente délivrées par un autre organisme.

À défaut de qualification remise, les candidats devront fournir des attestations de chantiers exécutés, au cours des 3 dernières années, de montant et de nature équivalent. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués dans les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

Pour l'exécution des autres travaux, les sous-traitants ou les co-traitants proposés devront

posséder les qualifications Qualibat, Qualifelec ou équivalentes en rapport avec les travaux à exécuter.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

Some candidates have already been selected (if appropriate under certain types of negotiated procedures): no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity

11548

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents (except for a DPS)

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

17.10.2014 - 15:00

IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted French.

IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.7. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Les actes de candidatures doivent être transmis exclusivement par voie électronique via le site dont l'adresse est indiquée au point I.1.

Toute candidature doit être datée et envoyée dans le respect des procédures décrites dans les "Conditions générales de remise des candidatures en ligne sur le site fournisseurs SNCF" par un représentant du candidat dûment habilité. Aucun envoi par e-mail n'est autorisé. Le candidat doit être en mesure de justifier des pouvoirs de son représentant sur requête de la SNCF.

Toute candidature électronique ne respectant pas le formalisme pré cité ou envoyée à une autre adresse est rejetée sans être analysée.

Pour toute difficulté d'ordre technique (notamment au moment de la transmission de la candidature), le candidat doit contacter le support fournisseur à :

Supportfournisseursncf@sncf.fr ou +33 426211601.

Pour toute autre question le candidat doit contacter l'acheteur dont les coordonnées sont reprises au point I.1 du présent avis.

La SNCF développe les consultations en ligne, par voie électronique. Les coordonnées e-mail du représentant habilité à soumissionner à la présente consultation sont à mentionner dans le dossier de candidature.

Après examen des documents, la SNCF évalue la capacité du candidat et sélectionne les candidats aptes à présenter une offre.

Le marché sera soumis aux dispositions du cahier des clauses et conditions générales (CCCG) applicables aux marchés de Travaux de la SNCF, disponible sur le site <http://www.sncf.com> - entreprises et collectivités - fournisseurs - documentation.

La candidature ainsi que tout échange d'informations doivent être rédigées en français. L'examen des variantes est subordonné à la remise d'une offre de base conforme aux prescriptions du cahier des charges.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta.paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594575

Fax: +33 144594646

VI.5. Date of dispatch of this notice

11.9.2014